



CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché à Procédure Adaptée (MAPA)
selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Objet de la consultation :

Conception – Aménagement – Installation du stand Hautes-Alpes

Date et heure de remise des offres :

28 septembre 2018 à 12h

Organisme qui passe la commande :

Agence de Développement des Hautes-Alpes

13 Avenue Maréchal Foch – BP 46

05000 Gap

Tel : 04 92 53 62 00 - @ : info@hautes-alpes.net



PRESENTATION DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes est un Groupement Intérêt Public (GIP) qui a pour objectif de renforcer l'attractivité des Hautes-Alpes ainsi que la création d'emplois en créant des synergies entre les filières stratégiques des Hautes-Alpes telles que le tourisme, l'agriculture et l'agroalimentaire, le bâtiment et les travaux publics, l'aéronautique, l'énergie et les éco-activités ou encore le numérique.

Créée le 1er janvier 2015, l'Agence de Développement est le fruit de la fusion du Comité Départemental du Tourisme, de Hautes-Alpes Développement et des services économie et agriculture du Conseil Départemental.

Ses missions sont :

- de contribuer à assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques.
- d'accompagner et conseiller en matière d'ingénierie les collectivités locales, les entreprises et les organismes dans leur politique de développement économique et touristique,
- de déployer une ingénierie économique et touristique de qualité,
- de favoriser la mise en œuvre de stratégies économiques et touristiques,
- de préparer et mettre en œuvre la politique touristique du département des Hautes-Alpes.

L'Agence de Développement compte 20 collaborateurs, répartis en trois services : Pôle Promotion Communication, Pôle Ingénierie et Pôle Développement Réseaux.

OBJET DE LA CONSULTATION

Afin de promouvoir la destination Hautes-Alpes auprès du grand public, l'Agence de Développement des Hautes-Alpes au côté de ses partenaires territoriaux et professionnels participe à différents salons grand tourisme, professionnels ou à thématique spécifique tout au long de l'année.

A ce titre, l'Agence de Développement des Hautes-Alpes souhaite disposer d'un stand modulable qui sera utilisé à l'occasion de plusieurs opérations.

L'offre devra prendre en considération cette durée dans sa proposition tarifaire.



DETAIL DE LA CONSULTATION

>Ambiance générale du stand : les matériaux choisis devront être en adéquation avec le concept de communication : PURE

>La marque ombrelle Hautes-Alpes ou Alpes French South devra être **visible de loin**

>Le stand doit se composer d'une base comprenant les cloisons, le revêtement sol et éclairage général modulable pour répondre aux besoins d'adaptabilité aux superficies de chaque opération.

>Le stand devra pouvoir s'adapter aux spécificités de chaque opération en terme de nombre de partenaires accueillis, d'éléments décoratifs en adéquation avec la thématique du salon, de mobilier, d'intégration de carte et visuels, d'éclairage.

- Le stand devra présenter des éléments décoratifs cohérents avec la thématique du salon.
- Le mobilier proposé devra être divers (banque, mange debout, bar, table basse, tabouret, présentoirs) et avoir un aspect coordonné.
- Le stand devra prévoir l'intégration de visuels et de système de diffusion de vidéo
- Le stand devra prévoir l'intégration des marques des partenaires
- Le stand devra pouvoir intégrer une réserve équipée (étagère, réfrigérateur, patères bouilloire)

LE DETAIL DES OPERATIONS PROGRAMMEES

Grand Ski – Chambéry – 15&16 Janvier 2019 – 100m²

Budget : environ 20 000€HT

L'espace est composé en général de 10 stands de 6m² chacun représentant 1 structure par stand (le nombre de stands peut évoluer selon les inscriptions, en plus ou en moins.) + 1 surface de 12 m² représentant l'Agence des Hautes-Alpes.

Chaque stand devra être agencé d'un espace de travail (de préférence table haute + chaises hautes) et d'un espace plus convivial type petit salon (table basse + chaises ou banc). Le tout sera de préférence décoré « style montagne » et devra respecter la marque « Alpes French South » avec ses couleurs et sa typo.



Salon International de l'Agriculture – Paris – 23 Février au 3 mars 2019 – 60m²

Les Hautes-Alpes bénéficient d'une marque territoriale : « Hautes-Alpes Naturellement » à laquelle il conviendra de faire référence.

L'espace se divisera en plusieurs espaces :

- *Un espace cuisine* : le prestataire devra prévoir un espace pour la cuisine qui sera fournie par le Département 05. Elle sera composée d'éléments qui vous seront détaillés lors de la mise en œuvre de ce stand (four, lave-vaisselle, évier, table froide....)
Le prestataire veillera à ce que les différents modules soient côte à côte et intégrer au stand, il devra fournir des plans de travail pour relier les modules si cela est nécessaire.
- *Un espace boutique* : le prestataire devra fournir un linéaire vitré permettant la mise en avant des produits du département. Le département du 05 fournira une banque frigorifiée, le prestataire devra prévoir un emplacement pour cette dernière. Il devra fournir un meuble de rangement ainsi qu'un tabouret haut. L'espace boutique devra intégrer dans les éléments de décors le logo Hautes-Alpes Naturellement. Cet espace devra être directement juxtaposé avec l'espace cuisine car les deux espaces utiliseront une même caisse enregistreuse ;
- *Un espace brasserie* : le prestataire devra fournir une tireuse à bières avec 2 cols, des rangements (et des sièges en option);
- *Un espace Office de tourisme* : A travers cet espace, le département communiquera sur l'attractivité du territoire. Le prestataire devra fournir une banque d'accueil avec des rangements et 2 tabourets hauts. Cet espace pourra éventuellement bénéficier d'un meuble de présentation pour la documentation des Offices de tourisme.
- *Un espace animation* : cet espace devra mesurer environ 20m² composé d'une grosse table en bois où se dérouleront les animations. Pendant 3 jours, le Département du 05 accueillera une animation apiculture avec une api-mobile dont les dimensions seront les suivantes : 220 d hauteur, 300 de longueur et 160 de largeur et qu'il conviendra aussi d'habiller à l'image du stand.
- Option : Cet espace devra également comporter un mange debout escamotable de manière à pouvoir transformer l'espace animation en « réfectoire » entre 12h00 et 14h00. Les dimensions de ce mobilier seront l x L : 90 mm x 300mm.
- La réserve : le prestataire devra prévoir une réserve fermant à clé de 7.5m² environ. A l'intérieur de la réserve, il prévoira l'équipement suivant : 3 frigos, des rangements. La réserve sera fermée par une clé (le prestataire fournira 2 jeux de clés). Le prestataire devra fournir des poubelles.

Les différentes cloisons prévues sur l'espace Hautes-Alpes devront servir de supports à de grands visuels imprimés. Une Carte du Département devra être posée sur une cloison, à proximité de l'espace tourisme. Un minimum de 2 grandes ardoises type bistrot seront



réalisées avec le visuel de la marque de produits locaux. Un minimum de 2 logos « Hautes-Alpes Naturellement » sera apposé sur les éléments du décor.

Les 60m² devront être aménagés de façon à faciliter la circulation des personnes (intervenants et visiteurs) sur les différents espaces.

Lors de l'attribution des espaces en décembre de l'année précédente du salon, si un ou des poteaux sont sur l'espace des Hautes-Alpes, le prestataire devra prévoir un habillage de ces derniers. Un cahier des charges plus complet vous sera alors remis avec notamment les éléments de cuisine.

Un plan et une vue générale du stand devront être fournis.

Budget : Entre 16 000€ et 20 000€HT

Salon du Randonneur – Lyon – du 22 au 24 Mars 2019 – 40m²

>7 à 8 partenaires mettent en avant leurs offres randonnée et pour se faire doivent disposer d'un espace de travail distincte et signalisé.

>Un espace bar réception permettra l'organisation de temps de réception.

>Un espace réserve intégrant étagères, paters, réfrigérateur, bouilloire devra être intégré.

>L'intégration de visuels et d'écran pour la diffusion de vidéo permettront de positionner par l'image la destination.

Budget : entre 6 000 et 8 000€HT

Roc d'Azur – Fréjus – mi Octobre 2019 – 40m²

Les Hautes-Alpes mettent en avant une itinérance vélo sur ce salon, la Grande Traversée des Hautes-Alpes.

Un espace de rendez-vous / rencontre pro devra apparaître sur l'espace.

Un plan et une vue générale du stand devront être fournis.

Budget : entre 6 000€ et 8 000€

Salon nautique – Paris – début Décembre 2019 – 20m²

Les Hautes-Alpes co-organisent avec l'OT Serre-Ponçon ce stand. Il conviendra de faire apparaître cette double marque dans le respect de la physionomie du stand, avec un fort aspect Nautique.

Un espace de rendez-vous / rencontre pro devra apparaître sur l'espace.

Lors de l'attribution des espaces en septembre de l'année du salon, si un ou des poteaux sont sur l'espace des Hautes-Alpes, le prestataire devra prévoir un habillage de ces derniers.

Un plan et une vue générale du stand devront être fournis.

Budget : Entre 5 000€ et 7 000€HT

Cette liste de salons est donnée à titre prévisionnel. L'Agence se réserve le droit de remplacer une opération précitée par une opération équivalente ou d'ajouter une nouvelle opération en fonction du déploiement et de l'évolution possible du plan d'actions.



MODALITE DU MARCHÉ

Planning prévisionnel du déroulement de la consultation

- 23 juillet 2018 : Lancement de la consultation
- 28 septembre 2018 : Clôture de l'offre
- 29 septembre au 12 octobre 2018 : Examen des offres
- 16 octobre 2018 : Annonce du prestataire retenu
- 20 octobre 2018 : Début du contrat

Le candidat supportera seul la responsabilité des moyens mis en œuvre pour le respect impératif de la date et de l'heure limites de réception de l'offre.

Toute offre dont la présentation ne serait pas conforme aux présentes instructions ou qui parviendrait après la date et heure limite, ne sera pas retenue et renvoyée.

Négociation :

L'acheteur pourra procéder à une négociation.

PRESENTATION DES OFFRES

L'offre pourra être présentée sur papier ou par voie électronique accompagnée :

- 1- du présent document paraphé, daté et signé sans modification avec la mention « lu et approuvé »
- 2- de l'offre financière détaillée
- 3- du planning de réalisation
- 4- d'une ébauche de maquette de stand
- 5- des pièces administratives demandées :
 - a) N°SIRET,
 - b) TVA interne, intracommunautaire,
 - c) extrait Kbis < 3 mois,
 - d) les attestations de régularité sociale ou fiscale (année -1),
 - e) déclaration sur l'honneur de sous-traitant s'il y a
 - f) attestation d'assurance en cours de validité
- 6- de la présentation de l'entreprise
- 7- de références clients et à titre d'illustration, des exemples de vos productions sont attendues.

Même en cas de dépôt des offres par voie électronique, les originaux des pièces 1 à 3 devront nous être communiqués en second temps par voie postale par le candidat retenu.



REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises à l'adresse suivante sous forme de LRAR:

Agence de Développement des Hautes-Alpes

13 Avenue Maréchal Foch - BP 46

05002 GAP Cedex

OU

Par courriel à l'adresse : nathalie.faure-brac@hautes-alpes.net

OU

Remis contre signature datée au secrétariat de l'Agence de Développement Economique et touristique

Votre contact :

Nathalie Faure-Brac : nathalie.faure-brac@hautes-alpes.net – 04 92 53 00 56

Autres contacts :

Pascal Elias : pascal.elias@hautes-alpes.net – 04 92 53 22 07

Isabelle Nicolas : isabelle.nicolas@hautes-alpes.net – 04 92 53 22 03

Offre consultable sur : <http://www.hautes-alpes.net/fr/tourisme/pied-de-page/consultations.html>

CRITERES DE SELECTION – Notation sur 100

Tarifcation (40)

Créativité - intégration de l'image et des différentes marques (30)

Qualité des équipements et de l'agencement (30)

PIECES JOINTES

Logos

Photos

Charte graphique